MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte rendu de la Table de Concertation Tactique n°5 8 Mars 2017 Romainville

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

I. Analyser

- Bilan à un an de la relance de la MAIA 93 Sud-Ouest
- Retour d'expérience à 9 mois du démarrage de l'activité des gestionnaires de cas
  - Problématiques rencontrées
  - Proposition d'utilisation de la fiche PEGUI pour l'orientation vers la Gestion de Cas

II. Participer

- 04 Mai 2017 : rencontre partenariale MAIA 93 Sud-Ouest
- 16 Juin 2017 : Colloque sur « Les cadres éthique et juridique du partage d'information »
- 06 Octobre : Proposition de participation à une journée sur le thème des aidants (semaine bleue)

III. S'informer

- Cadre juridique du partage d'information : parution le 25 Novembre 2016 d'un arrêté précisant le périmètre d'une équipe de soins
- Point sur la journée d'étude MPJM du 19 Janvier 2017
- **Perspectives 2017** : évolution vers le guichet intégré
  - Déploiement Système d'Information : site MAILLAGE
  - Evolution fiche PEGUI → FAMO

IV. Décider

- Suivi des décisions des tables précédentes

Propositions soumises à validation :

- Organisation de formations « connaissance de l'offre pour l'ensemble des acteurs et les nouveaux arrivants » sur le territoire 93 Sud-Ouest
- Organisation d'une nouvelle ½ journée de rencontres partenariales à la rentrée 2017

DOCUMENTS REMIS AU DEBUT DE LA SEANCE

- Support de présentation
- Arrêté du 25 Novembre 2016 fixant le cahier des charges de définition d'une équipe de soins
- Affiche de présentation du Service de Gestion de Cas de Seine Saint-Denis
- Formulaire PEGUI et guide d'aide au remplissage.

Légende :

- Eléments correspondant à une prise de décision

Début de la réunion à 14h15.

La réunion commence par:

- les remerciements adressés à l'EHPAD Léopold Bellan de Romainville
- la présentation de l'ordre du jour
- un tour de table de présentation des personnes présentes.

1. Analyser

- **Bilan, à un an de la prise de fonction du pilote, du redémarrage de la MAIA 93 Sud-Ouest**
    - Relance de la dynamique partenariale, de la concertation et de l'intégration:

→cf Support de présentation.

Dans cette dynamique générale, le pilote insiste sur deux points importants:

- La relance du projet de labellisation d'une filière gériatrique portée par le Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire (Montreuil). Ce projet devrait permettre de renforcer l'organisation du parcours de la personne âgée sur deux axes, le premier concernant l'articulation du court et du moyen séjour (MCO/SSR) et les liens avec les établissements médico-sociaux, le second étant le renforcement des liens ville/hôpital (lien avec la médecine de ville, le domicile, ...).
- La difficulté de mobilisation des professionnels libéraux sur le territoire, problématique partagée par de nombreuses MAIA et accentuée en Seine Saint-Denis par une moindre densité des libéraux médicaux et paramédicaux, avec pour corolaire une charge de travail élevée donc une faible disponibilité.

En commentaire de la diapositive présentant la **typologie des profils de population par commune**, Mme Boreux témoigne, pour son établissement, d'une augmentation récente et statistiquement marquante des demandes d'admission en EHPAD par des personnes issues d'une population immigrée senior (18 dossiers sur 20). Mme Pinet-Ribeiro se demande si cette situation pourrait être le fruit du travail mené ces dernières années auprès de cette population, travail destiné à faciliter une entrée dans des institutions moins connues que l'hôpital, plus difficiles à appréhender et représentant une charge financière nouvelle. Dans l'histoire récente, un EHPAD de Bobigny construit autour d'un projet d'établissement tourné vers cette population immigrée vieillissante avait ainsi connu des difficultés importantes de remplissage du fait de ces freins identifiés.

- **Retour d'expérience à 9 mois du démarrage de l'activité des gestionnaires de cas**

→cf Support de présentation.

La contribution du service de gestion de cas à l'analyse de l'organisation du territoire a permis d'identifier et de partager avec les membres de la table tactique différentes problématiques et de nourrir de nombreux échanges ici synthétisés:

- Sur le **constat d'orientations parfois tardives** vers la gestion de cas, ces situations sont aussi dues à une information également tardive des partenaires qui, de fait, orienteront vers la gestion de cas une situation déjà dégradée mais « telle que découverte ».

- Dans le même ordre d'idée, la complexité est aussi engendrée par des parcours non retraçables donc non retracés (antécédents inconnus, historique de prise en charge et d'intervenants antérieurs également…). Il est aussi dit que des services tels que SSIAD ou SAAD, investis dans une mission naturelle d'accompagnement, vont aussi loin que possible dans leur capacité d'intervention avant de faire appel à la gestion de cas.
  Il est donc opportun de chercher à percevoir les possibles limites et points de rupture des services dans leur accompagnement, d'identifier les relais possibles (connaissance de l'offre) et d'anticiper au mieux les risques d'épuisement des équipes.
- Sur les difficultés financières du fait d'un **non-recours ou recours tardif aux aides**, les échanges ont permis de préciser certains éléments :
  - Les attentes des partenaires sont fortes à l'égard des services sociaux hospitaliers. Il est néanmoins important de garder à l'esprit que, dans certains services, les Durées Moyennes de Séjour (DMS) sont très courtes et ne permettent pas un accompagnement social approfondi.
    Fréquemment, une hospitalisation est liée à une situation de crise, de complexité et joue un rôle de cristallisation des difficultés administratives. Or la capacité d'intervention des équipes sociales hospitalières est de fait limitée en volume et amène à une priorisation des dossiers les plus urgents.
    Ceci est par exemple vrai pour pouvoir, dans l'objectif de récupérer les documents nécessaires à la constitution de tel ou tel dossier, organiser avec le patient une visite à domicile (VAD) qui nécessite :
    - Une autorisation de sortie de l'équipe médicale (incluant l'appréciation du risque de non-retour du patient !),
    - L'organisation du transport,
    - La mobilisation d'un Assistant Social.

    En effet, il est rappelé que, hors mesure de protection de type tutelle, le cadre légal n'autorise pas un professionnel à accéder à un domicile en l'absence de la personne.
  - Ces difficultés rentrent en résonance avec une « complexification croissante » des procédures administratives (ex : APA, ASH…) en terme de complétude des dossiers, de délai de traitement, de non-rétroactivité de certaines prestations… Le maître-mot est donc celui d'anticipation des demandes au plus tôt dans le parcours de santé de la personne.
- Au vu des échanges, l'hypothèse de constitution d'un **groupe de travail**, a priori de dimension départementale, sur cette question de l'organisation de l'accès aux prestations et ce dans le but de clarifier « **qui fait quoi et quand** ? » fait l'unanimité.
- Concernant les difficultés rencontrées dans le partage d'information, plusieurs éléments d'analyse sont partagés :
  - Pour une demande de mesure de protection, il apparaît que nombre de professionnels ne savent pas comment cela doit être fait. Se pose également la question de savoir qui doit la rédiger, sachant qu'il est parfois délicat, par exemple pour un service qui est le seul à intervenir à domicile, qu'il se mette en risque de voir ses interventions arrêtées et donc de laisser une situation à risque sans « regard extérieur ».

- **Proposition d'utilisation de la fiche PEGUI pour l'orientation vers la Gestion de Cas :**

Afin de faciliter le partage d'information, d'officialiser l'orientation vers le service de cas et d'anticiper l'arrivée prochaine d'un formulaire régional analogue à PEGUI[1] (le FAMO: Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation), la table valide à l'unanimité l'utilisation du formulaire FAMO.

Il est rappelé (cf tables précédentes) le principe de l'information préalable et de la recherche du consentement de la personne au partage d'information.

2. Participer→cf Support de présentation.

- **04 Mai 2017**: rencontre partenariale MAIA 93 Sud-Ouest
- **16 Juin 2017**: Colloque sur « Les cadres éthique et juridique du partage d'information »
- **07 Octobre 2017**: Proposition de participation à une journée sur le thème des aidants:

Suite au lancement de l'organisation de la semaine bleue à Montreuil (2 au 8 Octobre 2017), Mme Mayart (CLIC Montreuil) informe les membres de la table de la volonté de construire une journée spécifique de sensibilisation et d'information du grand public sur cette question, et ce sur le périmètre du bassin 93 Sud-Ouest.

Invitation est faite à toute structure ou professionnel intéressé de se manifester auprès de Mme Mayart: estelle.mayart@montreuil.fr

3. S'informer →cf Support de présentation.

Du fait du temps consacré aux échanges sur les problématiques du territoire, la présentation de l'arrêté du 25 Novembre 2016 (document remis) précisant les nouveaux critères d'organisation d'une équipe de soins (et donc du périmètre de possibilité de partager des informations confidentielles) est faite rapidement.

Sur ce sujet, le colloque organisé le 16 Juin 2017 à Bobigny permettra une information plus approfondie. Il en ira de même avec la parution d'un guide synthétique en cours de finalisation.

Perspectives 2017: dans la construction en cours du système d'information (SI) du parcours gérontologique, le rôle d'animateur et d'administrateur des pilotes MAIA dans le peuplement du **Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) médico-social** est présenté.

Ce travail, essentiel pour améliorer la connaissance de l'offre et fluidifier l'organisation des parcours, sera mené au cours de l'année 2017.

[1] Outil construit par des professionnels de Seine Saint-Denis et les pilotes MAIA des territoires Nord et Sud-Ouest, validé en table tactique de ces territoires.

4. **Décider :** propositions soumises à validation

Suivi des décisions des tables précédentes :

→cf Support de présentation.

Les deux propositions soumises à décision sont validées :

- **Construction du Guichet Intégré** : à partir de la rentrée 2017, organisation de formations des acteurs du territoire 93 Sud-Ouest et des nouveaux arrivants.
- Principe d'une nouvelle demi-journée de **rencontre partenariale** des acteurs du territoire au deuxième semestre (Date et lieu à confirmer : Novembre 2017 et, sous réserve de faisabilité, EHPAD la Seigneurie à Pantin).

Fin de la réunion à 17h10

AGENDA 2017 : rappel des dates importantes

Jeudi 4 Mai – 13h30/17h :
RENCONTRES PARTENARIALES (Siège de l'UDAF, Bobigny)

Mercredi 7 Juin - 14h/17h :
TABLE DE CONCERTATION TACTIQUE n°6 (Hôpital Avicenne, Bobigny)

Vendredi 16 Juin – 9h/17h :
COLLOQUE SUR LE PARTAGE D'INFORMATION (Faculté Avicenne, Bobigny)

Mercredi 20 Septembre - 14h/17h :
TABLE DE CONCERTATION TACTIQUE n°7

Samedi 7 Octobre :
SEMAINE BLEUE, Journée des aidants. Place Jean Jaures/Hotel de Ville de Montreuil

Jeudi 7 Décembre – 9h/17h
COLLOQUE « Personnes Agées et Addictions » (Faculté Avicenne, Bobigny)

Mercredi 13 Décembre - 14h/17h :
TABLE DE CONCERTATION TACTIQUE n°8

FEUILLE D'EMARGEMENT TABLE DE CONCERTATION TACTIQUE n°5 / 8 Mars 2017 / Romainville

	STRUCTURES IDENTIFIEES	NOM	FONCTION	SIGNATURE
MEDICO-SOCIAL	ETABLISSEMENTS et SERVICES SANITAIRES			
	CHI André Grégoire (Montreuil)	M. Adinguera	Responsable Socio-Educatif	
	GH Paris Seine Saint-Denis AP-HP / Filière Gériatrique	Mme Pinet-Ribeiro	Cadre Supérieure Service Social	
	Clinique MCO / Floréal (Bagnolet)	M. Gambaro	Directeur	Excusé
	Clinique SSR IMR (Romainville)	Mme Borges	Assistante de Service Social	
		Mme Caron	Assistante de Service Social	
	Clinique Korian Roger Salengro (Noisy-le-Sec)	Mme Sandirin	Assistante de Service Social	
	Clinique de l'Aurore (Rosny-sous-Bois)	Mme Ferreira de Carvalho	Assistante de Service Social	Excusée
	SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Mme Répelin	Directrice CPE	
	HAD Santé Service	Mme Delaunay	Assistante de Service Social	Excusée
	Contrat local de santé de Rosny-Sous-Bois	Mme Carles	Coordinatrice CLS/CLSM	Excusée
	Contrat local de santé de Bondy	Mme Brissard	Coordinatrice CLS/ASV	Excusée
	Réseau Océane (Réseau de Santé Géronto + Soins Palliatifs)	Mme Carmoin/Mme Didi	Psychologue / Représente le Dr Didi Directrice	Excusée
	Représentant Centre de santé	Dr Manuellan	Médecin Chef de Service CMS Montreuil	
	PROFESSIONNELS DE VILLE			
	Infirmier libéral (Bagnolet)	M. Benamara		Excusé
	Masseur Kinésithérapeute	Mme Fillion	URPS MK	Excusée
	EQUIPE EVALUATRICE			
	CLIC Bondy	Mme Manoury	Coordinatrice CLIC	
	CLIC Montreuil	Mme Mayart	Coordinatrice CLIC	
	CG EMS APA	Mme Endrino-Baransky	Responsable d'équipe évaluatrice DPAPH	
	ACCUEIL DE JOUR, EHPAD			
	Accueil de jour Les Rives (Pantin) et Plateforme Acc/Répit	Mme Cohen-Zerbib	Directrice	Excusée
	EHPAD Les Mûrs à Pêches (Montreuil) GCSMS 94	Mme Meissimilly	Adj. En charge des Alternatives	
		Mme Calatayud	Directrice Adj. Les Murs à Pêches	
	EHPAD Marie (Bagnolet) DOMIDEP	Mme Plasman	Directrice	
	EHPAD La Seigneurie (Pantin) HT 2 places MR Intercommunal	Mme Boreux	Directrice	
	EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Mme Laurent	Directrice	
	EHPAD Les 4 saisons (Bagnolet)	M. Prono	Directeur	Excusé
	EHPAD La Chanterelle (Pré Saint Gervais) ORPEA	Mme Candio	Directrice	
	SSIAD/ESA (hors SSIAD communaux)			
	ASSIAD Montreuil	Mme Cailliez	Directrice SSIAD - SAAD	
	SSIAD USSIF	Mme Elhuyar	Directrice du Pôle Maintien à Domicile 93 Ouest	
	SAAD (adhérant à la plateforme Evolia et hors SAAD communaux)			
	My Assistance	M. Guiraud		Excusé
		Mme Elhuyar	SAAD de la FhSM	
		Mme Cailliez	SAAD de l'ASSIAD	
SOCIAL	équipe opérationnelle CG + CCAS + organisme tutélaires			
	Service social polyvalent départemental	Mme Archer	Conseillère technique santé	Excusée
	CCAS / services communaux Bagnolet	Mme Roussel	Directrice SSIAD et SAAD	
	CCAS / services communaux Bagnolet	Mme Billard	IDEC SSIAD	
	CCAS / services communaux Bobigny	Mme Dioum / M. Magniot	Responsable MAD / Directeur CCAS	Excusé
	CCAS / services communaux Bondy	M. Graneris	Responsable MAD	
	CCAS / services communaux Les Lilas	Mme Delhommeau	Responsable du Pôle Seniors	Excusée
	CCAS / services communaux Montreuil	CLIC		
	CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Mme Férant	Directrice Centre Communal d'Action Sociale	
	CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Mme Laforce	Agent de Gestion du MAD	
	CCAS / services communaux Pantin	Mme Le Cain	Responsable MAD	Excusée
	Ville de Pantin	Dr Duhot	Médecin Chef des CMS	Excusé
	CCAS / services communaux Le Pré Saint Gervais	Mme Andrieu	Coordintarice Gérontologique	
	CCAS / services communaux Romainville	Mme Belkacem	Directrice Centre Communal d'Action Sociale	
	CCAS / services communaux Romainville	M. Le Prevost	Responsable du Service Loisirs Retraités	
	CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Picard	Directrice Dépendance	Excusée
	CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Degain	IDEC SSIAD	
	ATR (association tutélaire)	Mme Grateau	Directrice	Excusée
	ATR (association tutélaire)	Mme Agron	Chef de service	Excusée
	Hébergement/résidence social (FTM/RS)			
	Foyers de travailleurs migrants ADOMA	Mme Binsfeld	Coordinatrice sociale vieillissement 93	Excusée
	STRUCTURE BENEVOLE ACCOMPAGNANT			
	Petits Frères Des Pauvres	Mme Gunubu	Coordinatrice de développement social	Excusée
		Mme Grosse	Coordinatrice de développement social	Excusée
	France Alzheimer 93	Mme Sitek	Bénévole	
	Relais des aidants	Mme Ludinard	Coordinatrice Relais des Aidants	
	STRUCTURES REPRESENTEES			
			Nombre de personnes présentes	29
			Nombre de structures représentées	29
			Nombre de personnes excusées	22